



Saint-Claud, le 15 janvier 2026

SYNDICAT des **BASSINS** Argenton Izone Son-Sonnette

Objet : Explication du suivi des écoulements de janvier 2026 sur le territoire du SBAISS.

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel (PPG), le SBAISS a prévu la mise en place de plusieurs suivis, notamment la mise en place d'un suivi des écoulements sur l'ensemble de son territoire. Cette action s'intègre dans la fiche action FA 25 du PPG : Mise en place de réseaux de suivi, quantité de l'eau (écoulements, piézométriques, limnimétriques).

L'ensemble du protocole de mise en place de ce suivi et ses objectifs vous sont fournis en pièce jointe.

Pour résumer ces éléments, le suivi est réalisé une fois par mois sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des bassins versant. Les écoulements sont observés et catégorisés selon 5 classes à savoir : **A sec (AS)**, **Ecoulement non visible (ENV)**, **Ecoulement visible faible (EVF)**, **Ecoulement visible acceptable (EVA)**, et **Débordement (DEB)**.

Ce suivi permettra d'avoir l'évolution des niveaux d'eau sur le territoire chaque mois, mais également à l'échelle d'une année complète à la fin de la campagne de suivi (1 an soit 12 campagnes de suivis).

Ainsi, nous souhaitons vous faire parvenir l'état des écoulements du territoire du SBAISS pour le mois de janvier 2026.

Observations réalisées dans le cadre du suivi de janvier 2026 :

Le mois de janvier 2026 présente des débits supérieurs aux débits moyens à l'année (3,61 m³/s pour le Son-Sonnette pour un débit moyen annuel de 1,75 m³/s et 2,3m³/s pour un débit moyen annuel de 1,08 m³/s sur l'Argenton).

Ainsi les observations réalisées lors de ce suivi correspondent à une tendance annuelle très haute pour le Son-Sonnette et l'Argenton. L'ensemble des points observés présentaient donc des « écoulements visibles acceptables » sauf quelques exceptions notables. Ce suivi a également permis d'observer des zones de débordements qu'il est important de préserver sur les zones sans enjeu.

Le bassin versant de la Lizonne :

L'ensemble de la Lizonne présente des « écoulements visibles acceptables ».

Le bassin versant de l'Argenton :

L'Or : L'ensemble du bassin versant de l'Or présentait des « écoulements visibles acceptables » exception faite d'une source karstique au lieu-dit de la Philenie qui présente des « assecs ».

L'Argent : Le cours de l'Argent présente des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire.

L'Argenton : Les écoulements sur l'Argenton sont « acceptables » sur tout son linéaire.

Le bassin versant du Son-Sonnette :

La Sonnette :



SYNDICAT des **BASSINS**

Argenton Izone Son-Sonnette

L'ensemble de la Sonnette présentait des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire. Seuls deux points présentaient des écoulements différents : les affluents du lieu-dit « la Prévotie » qui présentait des « écoulements faibles » et « non visibles » et le ruisseau de Parzac qui présentait des « assec » à sa confluence avec la Sonnette.

Le Son :

L'ensemble du Son présentait des « écoulements acceptables ».

Le Son-Sonnette :

Le Son-Sonnette présente des « écoulements acceptables » sur l'ensemble de son linéaire, avec des points en « plein bord » et des zones annexes au cours d'eau en eau, témoignant de la décrue récente du cours d'eau.

Tiarde et Ruisseau des Bourgons :

La Tiarde présentent des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire, excepté sur sa partie la plus aval, avant sa confluence avec le Son-Sonnette où elle présentait des « assecs ».

Pour le Ruisseau des Bourgons, celui-ci présentait des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire excepté sur sa partie amont qui présentait des « écoulements faibles ».

En vous en souhaitant bonne réception,

Très cordialement,